



International Coffee Organization  
Organización Internacional del Café  
Organização Internacional do Café  
Organisation Internationale du Café

ICC 95-10

25 mai 2006  
Original : portugais

F

Conseil international du Café  
Quatre-vingt-quinzième session  
22 – 25 mai 2006  
Londres, Angleterre

## Communication du Brésil

### Contexte

Le présent document est diffusé à la demande du Front parlementaire pour le café, qui fait partie de la délégation brésilienne.

### Mesure à prendre

Le Conseil est invité à prendre note de ce document.

**CHAMBRE DES DÉPUTÉS**  
**Front parlementaire pour le café**

Quatre-vingt-quinzième session du Conseil international du Café

Contribution du Front parlementaire du Brésil pour le café

Président : Carlos Melles, député fédéral  
Secrétaire : Odair Cunha, député fédéral  
Coordinateur : Renato Casagrande, député fédéral

Nous participons à cette session de négociation de l'Organisation internationale du Café (OIC) en tant que représentants de la Chambre des députés du Congrès national brésilien.

Au cours de ces derniers jours, nous avons pu discuter d'un nouvel ordre du jour pour les activités de l'Organisation.

Depuis 1989, année de la suspension des clauses économiques de l'Accord international sur le Café alors en vigueur, l'OIC s'efforce de trouver un nouvel espace et une nouvelle signification à l'économie caféière internationale.

Depuis plus de dix ans, l'ordre du jour et la structure de l'Organisation incluent de nouvelles activités et de nouveaux organes, comme le Comité consultatif du secteur privé et le Comité des statistiques, afin de faire face aux demandes et d'élaborer des propositions novatrices.

La qualité des statistiques de l'OIC, élément clé de la transparence du marché, souffre du faible volume d'information fourni par les pays Membres, des demandes disproportionnées étant faites en la matière aux pays producteurs.

Le Comité consultatif du secteur privé, dont la proposition de création a été incorporée dans l'Accord en vigueur essentiellement à l'initiative de l'Ambassadeur brésilien au Royaume-Uni en poste à l'époque, Rubens Barbosa, a un ordre du jour actif traitant de questions importantes, mais un impact limité, eu égard aux buts de l'Accord et de l'OIC tels que définis dans les accords depuis plus de quarante ans.

L'OIC, en s'acquittant des activités établies dans les accords et prévues dans le budget annuel approuvé par le Conseil, a toujours été à l'avant-garde de l'économie caféière mondiale.

L'abandon des clauses économiques de l'Accord n'est pas la seule raison de la perte de dynamisme de l'OIC.

Le fait est qu'en termes politiques, les dispositions des derniers accords et les budgets approuvés par le Conseil au cours de ces dix dernières années, ont limité l'action effective de l'OIC.

Nous estimons que dans la révision de l'Accord en cours de négociation, nous devons favoriser les activités qui feront avancer les questions à l'ordre du jour.

Le développement de la durabilité économique, sociale et écologique du réseau de production mondiale de café n'a jamais tenu compte des contraintes actuelles. Des actions spécifiques doivent être prises de façon à faire passer le discours dans la réalité, particulièrement dans sa dimension économique, pour les segments qui ont perdu le plus en termes de revenu, à savoir les petits producteurs.

La consommation mondiale de café augmente de façon raisonnable, essentiellement sous l'impulsion de l'accroissement de la consommation au Brésil. Le phénomène en cours dans notre pays se répétera dans d'autres parties du monde – ce n'est qu'une question de temps. Des mesures efficaces de l'OIC pourraient hâter cet événement. Il y a dix ans, personne n'aurait pu prévoir que la demande mondiale totale atteindrait 120 millions de sacs en 2006/07.

Rappelons-nous que les projections de la demande que certaines délégations ici présentes employaient, indiquaient que si un pays producteur voulait survivre sur le marché mondial du café il devait prendre la place de ses concurrents.

L'introduction de la notion de "sélectivité" a été le commencement de la fin pour les clauses économiques de l'Accord, en permettant un déplacement de la demande vers un type déterminé de café, à partir de l'hypothèse que la consommation mondiale était non seulement inélastique mais en baisse.

Heureusement, le Brésil n'a jamais cru ces assertions. Nous avons modernisé nos plantations, élargi le marché intérieur, créé un Fonds de défense de la caféiculture, institué un label de produit rural (*Cédula do Produto Rural*) et mis en place des programmes modernes de commercialisation et de financement comme le programme des options de vente.

Nous avons également fait quelques erreurs en cours de route, la plus grave étant la brutale abolition de l'Institut brésilien du café. Le Congrès brésilien, dans un effort concerté avec le pouvoir exécutif, a su corriger en partie cette erreur et créant le Conseil délibératif de la politique caféière (CDPC).

À cet égard, il convient de noter que le Congrès national a créé une nouvelle Commission spéciale pour superviser le CDPC et la politique caféière du Brésil, particulièrement en ce qui concerne la gestion du Fonds de défense de l'économie caféière (FUNCAFE).

Les efforts du Brésil pour gérer son économie caféière pourraient servir de référence à d'autres pays producteurs, dont beaucoup doivent encore créer les conditions permettant de restructurer les mécanismes de gestion, de production et de commercialisation.

Le café est toujours tributaire de facteurs saisonniers à court terme. Les données sur la répartition des recettes mondiales du café donnent à réfléchir.

Bien que nous ne puissions pas donner de chiffres précis par manque d'information, les données disponibles sur les recettes de l'économie caféière mondiale indiquent une valeur totale de plus de 80 milliards de dollars EU par an. Les producteurs de café ne perçoivent que 8% environ de ce chiffre. L'élément intéressant est le pourcentage du prix payé par le consommateur qui revient effectivement aux caféiculteurs.

Nous espérons que le processus de révision de l'Accord international sur le Café accordera à l'OIC un rôle important pour corriger cette distorsion en l'abordant de façon structurelle, par exemple en renforçant les moyens des pays producteurs et en encourageant la reprise de leurs économies caféières.

Les stocks de café détenus par les pays producteurs s'amenuisent. Même le Brésil, qui pendant de nombreuses années a détenu la majeure partie des stocks mondiaux de café, a commencé sa nouvelle campagne avec les stocks les plus faibles de son histoire récente. La même situation peut être observée dans les autres pays producteurs du monde.

Dans des marchés avec un taux de croissance globale de la demande de 1,5% à 2% par an, équivalent à la production annuelle plusieurs pays producteurs, avec des stocks négligeables dans les pays producteurs et des stocks dans les pays importateurs éparpillés entre des agents divers, les tendances et la volatilité des prix mondiaux sont tributaires des fluctuations à court terme de la production.

Nous refusons une telle base pour le développement de l'économie caféière mondiale. Nous pouvons et devons prévoir les déséquilibres et prendre des mesures pour développer la consommation du café dans le monde et encourager la production durable de café. Il est essentiel de renforcer les moyens des pays producteurs de café.

L'absence d'une capacité de gestion du présent et de préparation de l'avenir forcera une douzaine de pays à maximiser leurs recettes au cas où les prix augmenteraient en raison de vagues spéculatives.

Les efforts constants du Brésil au cours de ces dernières années méritent d'être soulignés. Nous ne pouvons ignorer ces questions. La disparité entre les prix et la faible part perçue par les producteurs de café est attribuable en partie à l'absence de capacité de gestion et d'organisation des pays. L'OIC et l'Accord doivent trouver des solutions. Les problèmes sont évidents.

Il ne sert à rien d'augmenter le budget de l'OIC pour produire des statistiques si les problèmes à la source des données ne sont pas résolus. La raison est simple et les membres du

Comité des statistiques peuvent confirmer mes dires. Ce qui manque dans les informations des pays producteurs c'est l'organisation, la collecte et la diffusion des données. Cela nécessite une structure propre, une organisation propre. Les institutions appropriées n'existent plus. Elles ont disparu ou s'affaiblissent.

Ce qui se produit à l'OIC est à la fois la cause et l'effet de ce qui s'est produit au cœur du système de production. Les faits que j'ai évoqués sont connus de tous. Le fait de les soulever à cette session, en essayant d'élargir l'ordre du jour de l'Accord pour les résoudre, implique d'ouvrir une question embarrassante. Cela pourrait nécessiter un processus de négociation d'un nouvel accord de grande intensité politique. Mais les conséquences profiteraient certainement à des millions de producteurs dans le monde.

L'OIC n'a aucun avenir à moins que des ressources soient allouées pour des activités qui profiteront directement aux producteurs. De même, aucun pays au monde ne peut développer ses activités agricoles sans de solides systèmes de crédit et une capacité de gestion. Tels sont les défis permanents de tous les pays du monde.

La principale préoccupation du Front parlementaire pour le café a toujours été la durabilité économique, sociale et écologique de la caféiculture dans le monde. À cet effet, nous devons faire des propositions concrètes destinées à créer les conditions d'un renforcement du processus de mise en place des capacités de gestion, d'une augmentation de la consommation, d'une amélioration de la qualité du café ; en bref, tout ce qui intéresse l'ensemble des secteurs de l'économie caféière mondiale.

Carlos Melles  
Président  
Député fédéral  
Brésil